

Veiller à la sécurité alimentaire de mes productions utilitaires

Constat

La sécurité alimentaire du consommateur fait l'objet d'une réglementation sur les matériaux en contact avec les denrées alimentaires. Le non-respect de cette réglementation peut avoir des conséquences financières pour l'entreprise : destruction de sa production, amendes, procès, fermeture, mais aussi se répercuter sur la profession tout entière.

Que faire pour veiller à la sécurité alimentaire de mes productions utilitaires

- Connaître les normes
- Mettre l'atelier en conformité
- Suivre le travail effectué par la commission réglementaire du CNC

Ou j'en suis dans mon atelier pour veiller à la sécurité alimentaire de mes productions utilitaires

- **Année en cours :**
 - Connaissance de la conformité
 - Application de la conformité
- **Evolution sur l'année suivante :**
 - Actions mises en œuvre
 - Résultats
 - Faire un retour au CNC

Actions collectives du CNC et surtout de la commission réglementation

- Travail de la Commission réglementation
- Lobbying auprès de la Commission européenne pour limiter l'impact sur les ateliers d'art : commission en berne
- Travail avec la Confédération des Industries Céramique
- Obtenir des fournisseurs des fiches détaillées des produits

Ressources accessibles sur le site du CNC

- Les textes officiels
- Le dossier complet
- [Outils \(collectif-ceramistes.org\)](http://collectif-ceramistes.org)

Questions pour le groupe facebook le CNC et le développement durable

